

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 109 (1968), p. 79-92

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1968__109__79_0

© Société de statistique de Paris, 1968, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

VI

BIBLIOGRAPHIE

LES CONSTANTES DE L'ŒUVRE DE JACQUES RUEFF

Nous avons demandé derechef à M. Charles Penglaou une note à l'occasion de la publication récenté du livre de notre ancien Président Jacques Rueff, intitulé Les Dieux et les Rois (un vol. 15 × 21 de 320 p., Paris, Hachette, 1967). Cet ouvrage a déjà fait l'objet de l'éditorial de notre Bulletin n° 13 de décembre 1967. Voici, reproduit ci-dessous, le texte de M. Penglaou.

Sibi constat

Presse écrite et presse parlée ont été prodigues de commentaires sur la nouvelle œuvre de M. Jacques Rueff qu'elles ont située soit dans le prolongement de ses prises de position antérieures sur les phénomènes monétaires internationaux, soit dans un élargissement de ses conceptions humanistes sous le couvert des mythes grecs, soit, enfin, dans la tradition des « antimémoires » où les réalités décrites ne reflètent qu'indirectement la personnalité de l'auteur. Cette diversité d'interprétation est bien la preuve de la richesse de l'ouvrage sous revue.

A la vérité, *Les Dieux et les Rois* recèlent des aspects protéiformes. De nombreux chapitres se réfèrent en effet aux thèses bien connues sur les systèmes monétaires internationaux et sur les thérapeutiques proposées pour remédier à leur nuisance. D'autre part, le moraliste-sociologue de *l'Ordre social* n'est pas sans transparaître sous l'affabulation des antiques théogonies suivant la tradition séculaire des grands écrivains. De surcroît, la vision quantique de l'univers, clef essentielle du dernier livre, n'est pas sans déboucher sur le problème métaphysique de l'identité foncière des réalités phénoménales, apparemment irréductibles.

Ceci dit, l'objectif de la présente note n'est pas d'analyser ces différents aspects, mais bien de dégager de l'ensemble d'une œuvre considérable par son étendue comme par sa qualité les traits caractéristiques, les prises de position, les conceptions latentes ou explicites qui semblent constituer les fondements, les leitmotifs d'une pensée subtile, ces idéogrammes, pour tout dire, qui sont désignés ici par le terme de *constantes*. Sans dissimuler qu'il y a à l'origine de ce travail une simple hypothèse issue d'une longue fréquentation d'une œuvre au cours de longues années, il a semblé qu'on pouvait déceler sous la trame variée de ces publications des *invariants*, focalisant en quelque sorte les processus idéologiques de l'auteur, les ramenant irrésistiblement à des sources communes d'inspiration. C'est précisément cette hypothèse qu'il convient de vérifier en parcourant rapidement les publications de Jacques Rueff, depuis 1922 jusqu'à nos jours.

Une réalité-butoir

« Le point de départ (de toute science), c'est l'homme qui vit, l'homme aux prises avec ce quelque chose qui lui résiste, qu'il appelle la réalité, et qui ne se révèle à lui que par une succession de sensations. » (*Des Sciences physiques...* 1922, p. 31). L'étude de la structure et des transformations de cette réalité comme telle porte sur les règles empiriques et sur les théories qui les interprètent (p. 73). D'une part, ensemble de faits dont la prise de conscience est rudimentaire; d'autre part, interprétation qui, sans les créer, les conditionne en tant qu'objet de science. Ces règles ne sont pas arbitraires. Elles s'appliquent à une réalité de prime abord incohérente à laquelle elles imposent un certain ordre. Au vrai, « les principes de notre moi rationnel, identité et causalité, les axiomes implicites que suppose notre langage, nos façons de mesurer les longueurs et le temps ont rendu

possible la construction des théories physiques qui ont interprété la suite des apparences sensibles. Ils ont été de bons outils, bons, et pour nous, et pour le quelque chose inconnu qui détermine nos sensations. » (*loc. cit.*, p. 84).

Mais si de nos jours l'attitude du savant ne prête guère à controverse, des contestations se manifestent sur le plan des sciences morales, là où semble prévaloir une certaine préférence des individus ou des collectivités sociales pour l'interprétation des faits que les sciences dites positives semblent laisser possible. Existe-t-il alors dans le courant de pensée des facteurs qui nous révéleraient le « devoir-être », c'est-à-dire le choix à faire en telle occurrence bien que la science, au sens large du terme, ne présente qu'incertitude quant à la solution à adopter? Un système de *valeurs* viendrait-il se superposer en quelque sorte aux jugements dits de réalité? Pour l'auteur, pas de doute (pp. 91 sqq.). Il existe une catégorie de représentations qui nous donnent la connaissance de ce qui devrait être. « Ces représentations sont des faits », qui, correctement relevés et interprétés, nous pressent d'élaborer des « règles » qui doivent diriger notre vie (p. 91). Que cette finalité soit en définitive façonnée par notre esprit — ou imposée à nous par une conscience collective —, elle n'en est pas moins contraignante. Ainsi, et en dernier ressort, elle n'est pas un ajout, mais une caractéristique de toute réalité. Sous cet angle, les sciences morales rejoignent les sciences physiques. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'un état de fait ne comporte pas plusieurs « valeurs » et que ces valeurs sont implicitement contenues dans les faits eux-mêmes. Un problème dont les données sont correctement posées n'appelle qu'une solution; on s'en souviendra quand le choix de l'étalon-or sera proposé par l'auteur.

L'équilibre économique, phénomène naturel

Dans notre univers économique, prodigieux enchevêtrement d'activités innombrables et souvent indépendantes, existe-t-il sous le désordre apparent une harmonie produite par des mécanismes, régulateurs des comportements individuels? En d'autres termes, un ordre se manifesterait-il sous l'apparence désordonnée des agissements? L'initiative individuelle, quelque irrationnelle qu'elle apparaisse, ne pourrait-elle pas être comparée à cette énergie qui meut les molécules dans un mouvement brownien? C'est à ces questions que répond la *Théorie des Phénomènes monétaires* (1927).

A première approximation, l'intervention de l'individu est indéniable dans le procès des événements économiques. Au surplus, les gouvernants ont à tâche d'incurver la courbe des conjonctures et ils ne se font pas faute de le proclamer. Ces agissements sont-ils de nature à perturber ces équilibres qui semblent être réalisés dans l'ordre économique comme si, nonobstant les méandres constatés, l'ensemble de ces phénomènes étaient soumis à une loi d'orientation quasi-inexorable. Tout se passe comme si ces interventions humaines dans les conjonctures économiques, elles-mêmes constituées par des facteurs de même nature, n'étaient que les variations aberrantes d'un thème persistant, au demeurant implacable. Que des autorités de tutelle veuillent imposer, en vertu de certaines conceptions tendancieuses, un *juste prix* aux transactions effectuées sur un marché, ne tarde pas à se substituer à ce prix autoritaire celui qui résulte de la libre confrontation des acheteurs et des vendeurs. De même, au régime de la répartition des biens de consommation par voie de contrainte s'opposera inéluctablement et avec succès celui de la distribution en fonction de la production, encore qu'en l'espèce se légitiment mais pour un temps limité des interventions de la puissance publique. Des lois fondamentales, irréfragables, régissent le devenir économique, auxquelles on ne saurait se soustraire impunément. « A l'intérieur des groupements nationaux (p. 317 et s.), et dans les relations internationales, (pp. 326 sqq.) ainsi constitués, la vie économique se trouve dirigée, dans ses moindres détails, par le jeu du mécanisme des prix, qui fixe le maximum des consommations familiales, oriente les activités individuelles et répartit les produits, de telle façon qu'à l'intérieur de chaque État l'équilibre de la production et de la consommation se trouve toujours réalisé ».

Comment qualifier cette prise de position? En définitive, la loi d'airain ne saurait être éludée; mais, il faut le constater, elle subit des déviations par des intrusions sporadiques de l'initiative humaine. Cette conception ressortit donc à une sorte de déterminisme assoupli, dévié temporairement par des facteurs contingents, comme si le hasard s'insinuait dans la trame rigide des événements. Ainsi se manifeste une certaine franchise de l'homme enserré dans un complexe rigoureusement déterminé, féconde en dernier ressort si elle s'harmonise avec ce qu'on peut dénommer « lois naturelles ».

Vrais droits, faux droits

Encore ne faut-il pas se satisfaire de ces simples constatations. Et c'est ici que l'auteur introduit dans le cheminement historique de sa pensée la discrimination, devenue célèbre, entre les *vrais droits* et les *faux droits* (*L'Ordre social*, 1945), et entre les civilisations qui se réclament des uns ou des autres. Les premières de ces humanités sont constituées par des régimes où le pouvoir s'interdit toute intervention tendant, directement ou indirectement, à immobiliser le niveau des prix ou à restreindre leur marge de variation. Dans de telles civilisations, tout droit vaut à son titulaire l'entière liberté de jouissance et de disposition (p. 637). En fait, qu'elles soient réputées libérales ou autoritaires, ces civilisations « limitent l'ampleur de l'intervention gouvernementale au volume des droits que le Gouvernement commande » (p. 675). Par contre, si un Gouvernement majore le volume de ses droits en faisant prendre les richesses dont il dispose à un prix supérieur à leur prix d'équilibre sur le marché, alors ce Gouvernement appartient à la civilisation à faux droits (p. 676), soustrayant ainsi « à la libre disposition de ses ressortissants une part de leurs richesses, plus ou moins large suivant le degré de l'intervention gouvernementale » (p. 716).

Cette survenance de préoccupations éthiques amplifie les conceptions de l'auteur. Le climat déterministe, sporadiquement détendu par l'initiative humaine, fait place à une atmosphère où les forces morales, non seulement seront justifiées ou condamnées, mais encore où elles joueront un rôle prédominant. Une perspective plus humaniste sera substituée à un panorama dont on ne distinguait qu'un implacable destin, aux lignes de force à peine émoussées par des interventions humaines vite réprimées lorsqu'elles s'écartaient de l'axe imposé. Cependant persiste encore ici cette nécessité de congruence entre un ordre normal, préétabli et les activités humaines. Éviter en conséquence les dysharmonies, les antinomies, tels sont les axiomes prodigués au cours de ce livre qui se termine par la formule lapidaire (p. 723) : « Exigez l'ordre financier ou acceptez l'esclavage ».

Un purgatoire : l'âge de l'inflation

Dans la mesure où la quantité de monnaie existante est égale au volume nominal des droits auxquels leurs détenteurs entendent conférer un contenu monétaire, « ... alors seulement peuvent venir se remplir sur le marché les droits qui, pendant la même séance, y auraient été vidés » (*L'Âge de l'Inflation*, 1963). « Si, au contraire, la quantité de monnaie émise était supérieure au montant global des encaisses désirées, certains détenteurs de monnaie, soucieux de réduire leurs encaisses effectives, formuleraient une demande sans offre corrélative et la demande globale dépasserait la valeur globale des offres ». Nous sommes ici dans les affres de l'inflation, la monnaie s'étant vidée de ses vrais droits, somme toute de sa correspondance réelle à une valeur intrinsèque, qui n'est autre que le métal précieux, l'or. Sur le plan international se constate la même diathèse par suite de la substitution du système du gold-exchange-standard à celui de l'étalon-or. Notre géhenne, c'est le royaume des faux droits : nous avons compromis un équilibre naturel, faussé le jeu des lois imprescriptibles ; la sagesse nous commande de mettre fin à de dangereuses aventures.

Le pendule exemplaire

Est-ce à dire que l'auteur renie cet optimisme qui prévalait, à quelque réserve près, dans son premier ouvrage? Délaisse-t-il tout espoir d'une revenue à meilleure santé lorsqu'il décrit avec tant de réalisme les distorsions économiques de notre époque partagé entre le bien (*vrais droits*) et le mal (*faux droits*)? Ce libéralisme inné, hérité de Colson, qui paraissait s'imposer par ses propres vertus, est-il sur la voie du déclin? Nullement.

Toute dérogation perturbatrice comporte en soi son réducteur. L'excès neutralise l'excès. L'effet-multiplicateur, cher aux économistes du temps présent, n'agit pas indéfiniment : l'hypertrophie ne s'accroît pas implacablement ; si sa résorption est retardée, elle n'en est pas moins imprescriptible. Et c'est ici que notre auteur fait appel au langage cybernétique. « Le fondement de tout phénomène de régulation (*Le lancinant Problème des Balances de paiements*, 1965, p. 38) ne peut se trouver que dans les mécanismes de « feed back ». Un effet, réagissant *proprio motu* sur ses propres causes, tend à les corriger dans la mesure où l'effet considéré est exorbitant. Les déviations tendent à se redresser d'elles-mêmes ; elles comportent en soi comme une vertu homéopathique.

A la recherche des constantes

Le concept de finalité n'a pas laissé d'être l'objet de controverses depuis bien des lustres, la récente leçon inaugurale au Collège de France du professeur Jacques Monod serait là pour en témoigner, qui dote les êtres vivants de deux propriétés paradoxales : l'*émergence*, propriété de se reproduire et de multiplier des structures ordonnées, hautement complexes et de permettre la création évolutive de structures de complexité croissante; la *téléonomie*, qui indique que tout se passe comme si les êtres vivants étaient structurés, organisés et conditionnés en vue d'une fin : la survie de l'individu, mais surtout celle de l'espèce (novembre 1967). Encore ne sont-ce là que de vastes orientations qui demandent à être précisées dans chaque canton de la nature. Sans partager les conceptions absolutistes de Lecomte de Nouy ou du P. Teilhard de Chardin, on peut tenir pour adéquate à la réalité cette conception de la téléonomie, admise aujourd'hui par nombre de scientifiques, encore qu'elle s'assortisse de multiples considérations individuelles.

Il n'est pas aventuré d'estimer que de l'ensemble de l'œuvre sous revue se dégage comme un rappel insistant de cette notion de finalité, spécialement dans l'orbe des phénomènes monétaires, thème familier de l'auteur. Son insistance à souligner les rythmes naturels de ces phénomènes, sans doute syncopés par de nombreuses perturbations, est caractéristique. Certes, les équilibres paraissent instables, les vecteurs factoriels incertains quant à leur direction. La lancée originelle persiste avec ses caractéristiques permanentes. Une première *constante* doit être explicitée ici : les phénomènes économiques ne relèvent pas de l'aléatoire, du contingent; ils sont empreints de *finalité*.

La seconde *constante* relève du domaine de l'éthique. Il est significatif de relever dans la dernière œuvre de l'auteur, à quelques pages près (239-252), trois têtes de chapitres, intitulées respectivement : l'ordre moral, l'ordre juridique, l'ordre économique. Cette persévérance à réitérer le mot *ordre* est cruciale, très expressive pour la compréhension de l'œuvre entier. Le devenir de l'humanité ne saurait se réaliser que par l'harmonie, par la conciliation des contraires sous-jacents dans une synergie unifiante, sans toutefois porter atteinte aux singularités individuelles. Ainsi se constituera l'ordre moral.

L'ordre juridique, complémentaire de l'ordre moral, s'attache à conférer aux sociétés humaines des structures collectives adéquates. L'objectif fondamental, c'est ici l'emploi optimum et maximum de la production et l'équilibre de tous les comportements du marché (p. 257). C'est par l'instauration d'un tel ordre que l'épanouissement des énergies économiques pourra être obtenu.

Ainsi ce concept de l'*ordre*, obstinément repris et explicité, prime tous les autres concepts des idéaux humains. Que serait la morale, que serait la justice sans un ordre préexistant, sans une précellence antécédante? Et c'est bien cette notion fondamentale qui inspire les propositions de l'auteur quant à la restauration du système de l'étalon-or. Que ce système soit générateur de contraintes, de restrictions durement ressenties par la population, nul plus que lui n'en a conscience. Mais il sait que les mesures drastiques sont indispensables pour rétablir un équilibre compromis, générateur de désordre et de malheur. Ce traitement ne sera pas supporté sans douleur par la collectivité, seul remède efficace pour rétablir une harmonie, une prospérité ardemment souhaitée par tous les peuples.

Certes, cette attitude est loin de coïncider avec les conceptions actuellement les plus répandues, en vertu desquelles les autorités responsables entendent maîtriser les forces économiques par des médications appropriées, destinées à favoriser l'expansion et à éviter le chômage aux populations dont ils se sentent responsables. Mais les mesures qu'elles appliquent ne sont que palliatifs : le pire ne sera pas évité.

Ouverture sur la liberté

Seuls, les observateurs perspicaces et attentifs sont à même de découvrir cette persistance des réalités multiformes dans des orientations prédéterminées. Mutations, ruptures, oscillations affectent les manifestations sensibles de la vie. La séquence des événements semble pénétrée de discontinuités impromptues, de modifications aberrantes. C'est dans ces failles que se manifeste ce pouvoir de libre détermination de l'homme dont les agissements, cependant, ne sauraient durablement s'écarter des normes inscrites dans l'évolution des lois naturelles. Que de versions nous ont été proposées pour expliquer et légitimer ce pouvoir de décision. Que de philosophes se sont exténués à commenter ce libre arbitre jusqu'au jour où la nouvelle physique a découvert qu'il existait une différence fonda-

mentale entre ces deux domaines : le microscopique et le macroscopique, celui-ci régi par un déterminisme quasi-absolu, celui-là abandonné à ces incertitudes qui ont pris l'appellation de « relations d'Heisenberg ». Une sorte de métaphysique n'a pas tardé à se superposer à ces conceptions purement scientifiques. Le monde des corpuscules est apparu soumis à la loi des grands nombres, quant à sa masse régi par un déterminisme rigoureux, mais dont les entités semblaient dotées d'une large initiative de comportement, pour ne pas dire de liberté. Ces conceptions ont été vivement critiquées, si, toutefois, nombre de physiciens n'ont pas cru devoir limiter leur adhésion à un strict indéterminisme, excluant par là tout apport métaphysique qui impliquerait pour les corpuscules une faculté quelconque de libre détermination.

A lire et à relire les nombreux ouvrages de Louis de Broglie, on peut suivre le cheminement d'une pensée scientifique qui, d'emblée, semble avoir adopté une conception déterministe rigoureuse. Puis, influencé par les recherches de ses collègues, avoir admis, *nolens volens*, certaines de leurs conclusions, alors que, d'intuition, il pressent actuellement que sa première attitude était correcte, sans pouvoir toutefois administrer la preuve logique de son retournement.

La démarche adoptée par Jacques Rueff dans son dernier livre était donc audacieuse, sinon aventureuse, qui consistait à se servir des expériences quantiques pour tenter de restaurer dans notre univers aux lois rigides cet assouplissement de l'inexorable, à la manière des microphysiciens. Très tôt, notre auteur s'est aperçu qu'il pouvait se fourvoyer dans ces théories contestées et il s'est empressé d'indiquer, avec sa probité scientifique habituelle, la volte-face de Louis de Broglie. Non peut-être sans regretter de devoir abandonner l'hypothèse microphysique qui aurait permis au virtuose de la dialectique qu'il est de présenter au lecteur une brillante transposition du quantique dans la sphère des institutions humaines.

Mais faut-il rappeler, comme le fait Horatio à Hamlet, qu'il y a plus de choses dans le ciel que dans notre philosophie, ce qui signifie que nos opinions sont incertaines, nos théories fragiles, nos doctrines toujours dépassées. En l'espèce, de nouvelles conceptions surgissent, celle-ci qui nous est révélée par R. Blanché dans un article de la *Revue philosophique* (1967, pp. 419 sqq.). Statistique, déterministe? Il faut plutôt dire que la même loi est stricte ou statistique selon le niveau considéré. Et de citer Böhmer (*in Observation and interpretation in the philosophy of physics...*, New York, S. Körner, 1962) : « Toute loi néglige une infinité de facteurs aux niveaux inférieurs. En tant qu'approximative, elle est alors une loi statistique. Mais si l'on pénètre plus profondément, on atteint les causes des fluctuations et on obtient une loi stricte; seulement, comme ce niveau plus profond est à son tour soumis à des facteurs dont il n'a pas été tenu compte, la loi apparaîtra elle aussi comme statistique. De ce point de vue, toute loi a nécessairement un aspect déterministe et un aspect statistique. Dire qu'elle doit être purement déterministe serait faire de la métaphysique; mais dire qu'elle est purement statistique, c'est faire de la métaphysique tout aussi bien ».

Beau sujet d'une méditation qui prolongera plaisir et profit que nous avons eus à lire et à relire ce grand livre qui constitue la somme des travaux de Jacques Rueff, dont on a tenté ici, bien incomplètement et très insuffisamment, de dégager les *constants*.

Charles PENGLAOU

Pierre VIGREUX. *Dynamique du marché financier*. — Un volume 15 × 24, 308 pages, 67 graphiques 48 planches. Les Éditions d'Organisation, Paris, 1967.

M. Pierre Vigreux est Directeur de l'Institut de préparation aux affaires de Toulouse Professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de Toulouse.

Surprenante et déconcertante, telle est souvent apparue l'évolution du marché financier au cours des vingt dernières années.

Tantôt les fluctuations des cours ont surpris par l'ampleur qu'elles prenaient, tantôt elles ont déconcerté par leurs orientations successives si brusquement contrastées.

De 1958 à avril 1962, l'indice général des cours des valeurs françaises à revenu variable a plus que doublé en moins de quatre années. Depuis lors, une baisse à peu près continuelle l'a ramené au même étiage qu'au début de 1959.

Or, durant toute cette période, l'évolution générale de notre économie et celle des entreprises ont été, dans l'ensemble, nettement progressives et des plus satisfaisantes.

Pourquoi donc ces emballements en Bourse, qui par moments interprètent de façon excessive les progrès réalisés par les entreprises? Et pourquoi, en d'autres périodes, ces dépressions durables et profondes des cours, qui ne peuvent trouver leur explication dans l'évolution corrélative, parfaitement satisfaisante, de ces entreprises?

Telles sont les questions que tout le monde se pose et auxquelles l'auteur répond.

Il le fait en partant d'une analyse positive des fluctuations des cours d'un échantillon de 50 valeurs, analyse qui porte particulièrement sur la période récente qui s'est écoulée de 1958 à nos jours.

Il confronte ces fluctuations avec l'évolution corrélative des entreprises considérées des points de vue tant économique que financier.

De ce parallèle ressort à l'évidence, ce fait que, très souvent, la logique boursière se révèle en défaut et que les cours pratiqués sur le marché financier sont dès lors irrationnels.

Telles sont les conclusions qui ressortent de la première partie de cette étude, conclusions qu'il convient alors d'expliquer, ce que l'auteur fait dans une seconde partie, celle-ci d'ordre théorique, dans laquelle il analyse les conditions de formation des cours sur le marché financier, c'est-à-dire les lois de la formation de ces cours et de leur évolution.

Après avoir précisé, dans toute la mesure du possible, la notion, par ailleurs très floue, de capitalisation boursière *normale*, il analyse les causes d'irrationalités boursières. Il montre comment entrent en jeu et se développent les mécanismes *cumulatifs* de hausse comme de baisse des cours; mécanismes cumulatifs qui expliquent parfaitement ces vastes fluctuations, aussi amples qu'éventuellement contrastées, qui déconcertent si souvent non seulement les profanes, mais aussi les spécialistes eux-mêmes.

Cette analyse pénétrante des mécanismes du marché financier met en évidence par ailleurs comment, sous des formes apparemment inchangées, ce marché a dans les faits enregistré une évolution profonde, car, dans l'esprit des opérateurs, la motivation de spéculation et de jeu a pris la première place et s'est, en réalité, substituée à la motivation traditionnelle antérieure de placement effectué en vue de la perception d'un revenu régulier d'année en année.

A l'origine de cette transformation, il y a certes une évolution sociologique, de même que des causes d'ordre économique. Mais il y a également et surtout ce long passé de dépréciation progressive de la monnaie, dont la responsabilité en l'occurrence apparaît particulièrement grande.

Au total, un ouvrage qui, partant, d'une étude positive minutieuse de l'évolution des cours des titres, s'élève au plan théorique, apporte une explication entièrement nouvelle des mécanismes du marché financier, et met en pleine lumière la dynamique des cours qui s'établissent sur ce marché.

Un ouvrage dont prendront connaissance avec le plus grand intérêt, non seulement les économistes, les enseignants, mais également tous ceux, combien nombreux, qui s'intéressent au marché financier.

Bulletins d'informations des Sociétés « Cofimeg » et « Sefimeg ». 2, place Rio-de-Janeiro, Paris (8^e).

Ces deux sociétés publient régulièrement diverses données statistiques (en particulier sur les catégories socio-professionnelles et les classes d'âge des locataires des immeubles qu'elles ont construits).

A la suite de la parution de mes « Prolégomènes à une typologie des sociétés par actions » (in J. S. S. P., numéro de juillet-septembre 1965), la société « Sefimeg » a publié dans son bulletin d'information d'octobre 1967 diverses données sur la répartition socio-professionnelle de ses actionnaires lors de l'augmentation de capital effectuée par elle cette même année 1967. Ladite société était alors une société immobilière d'investissement non cotée en bourse, c'est-à-dire du même type que l'une des deux sociétés dont j'avais procédé à l'analyse dans mon article précité, la société « Sodimco »; d'autre part, elle était issue d'une autre société immobilière d'investissement, celle-ci

cotée en bourse, la société « Cofimeg », laquelle avait mis à la disposition de ses actionnaires ses propres droits à l'augmentation de capital de « Sefimeg »; cette dernière société apparaît donc, sous cet angle de vue, située entre une société recrutant ses actionnaires sans faire appel au marché boursier et une société cotée en bourse. Il m'a donc paru utile, dans un but comparatif, de faire connaître aux lecteurs de ce journal les données publiées par « Sefimeg ».

Les 600 000 actions qui étaient à souscrire ont été souscrites à concurrence de 580 000 par des actionnaires de « Cofimeg », utilisant les droits à souscription mis à leur disposition par la société mère; les souscripteurs étaient au nombre de 22 000 environ; ils se répartissaient ainsi :

Souscripteurs	Pourcentages des souscripteurs	Pourcentages d'actions souscrites
Sociétés	2,45 %	29,10 %
dont Investisseurs institutionnels	1,80 %	20 %
Personnes physiques	97,55 %	70,90 %
dont Hommes	71,25 %	49,10 %
dont Femmes	26,30 %	21,80 %

La société, dans ses commentaires, fait remarquer le rôle important tenu par les organismes collecteurs d'épargne (Compagnies d'Assurances, Sociétés d'investissement ordinaires et de type Sicav, Banques), qui ont souscrit pratiquement 20 % du capital émis, et la part prépondérante prise par les personnes physiques (71 % de la souscription, à raison d'une moyenne de l'ordre de 25 actions par personne).

La répartition en pourcentage des actionnaires parmi les souscripteurs personnes physiques est la suivante :

Non actifs : 41,80 %. Professions libérales et cadres supérieurs : 22,90 %. Patrons de l'industrie et du commerce : 10,90 %. Cadres moyens : 7,25 %. Employés et ouvriers : 5,50 %. Agriculteurs : 1,75 %. Sans profession indiquée : 9,90 %.

La société signale la proportion importante des souscripteurs membres de la profession médicale (1 325 souscripteurs de 22 200 actions), des ingénieurs (1 216 pour 20 850 actions), des cadres supérieurs de l'Administration (1 126 pour 27 400 actions) et des industriels et dirigeants de sociétés (1 040 pour 55 750 actions).

La répartition géographique par région est la suivante (nombre d'actions souscrites pour 1 000 habitants) :

Région parisienne : 48,55. Provence - Côte d'Azur - Corse : 11,76. Alsace : 8,03. Aquitaine : 6,72. Picardie : 6,32. Franche-Comté : 6,27. Rhône - Alpes : 6,22. Champagne : 6,02. Lorraine : 6,01. Auvergne : 5,43. Poitou - Charentes : 5,22. Bourgogne : 4,95. Languedoc : 4,73. Nord : 4,62. Basse et Haute Normandie : 4,45. Centre : 4,35. Midi - Pyrénées : 4,34. Pays de la Loire : 3,76. Limousin : 3,41. Bretagne : 2,41.

La société « Cofimeg » avait elle-même publié diverses données sur la répartition de ses actionnaires lors de l'augmentation de capital du 2^e trimestre 1966 (voir son Bulletin d'information d'octobre 1966). Il avait été recueilli 21 000 bulletins de souscription environ, dont 98 % provenaient de personnes physiques, représentant 75 % de l'augmentation de capital. La répartition en pourcentage des actionnaires parmi les souscripteurs personnes physiques était la suivante :

Non actifs : 41,60 %. Professions libérales et cadres supérieurs : 27,10 %. Patrons de l'industrie et du commerce : 12,90 %. Cadres moyens : 8,90 %. Employés et ouvriers : 7,20 %. Agriculteurs : 2,30 %.

Le même Bulletin a publié également une carte de densité de répartition des actionnaires par départements.

Il y aura intérêt à procéder à une analyse plus poussée que celle que permettent de faire les données publiées par les deux sociétés « Sefimeg » et « Cofimeg » pour une comparaison fructueuse avec les résultats donnés dans mon article précité. Cependant, il semble que ces sociétés doivent se placer (par la proportion des femmes actionnaires et celle des actionnaires de la Région parisienne notamment) plus près du type de la société industrielle (« Compagnie Générale de Radiologie ») étudiée dans

mon article de 1965 que de celui de la société immobilière d'investissement alors analysée, bien que l'objet et les statuts juridique et fiscal soient les mêmes pour « Sefimeg » et « Cofimeg » que pour « Sodimco »; ceci est sans doute dû au fait que « Cofimeg » est cotée en Bourse, comme la C. G. R., et qu'en permettant à ses actionnaires de devenir facilement actionnaires de « Sefimeg » elle a transféré à celle-ci des caractéristiques d'une société cotée, alors que « Sodimco », bien que faisant appel au public, n'était pas cotée en Bourse. De futures études permettront sans doute de vérifier ces hypothèses. On ne peut que souhaiter tant une amélioration de la présentation des statistiques d'actionnaires des sociétés « Cofimeg » et « Sefimeg » que la généralisation de la fourniture de ces statistiques dans les sociétés françaises par actions.

Par ailleurs, alors que les bulletins d'informations présentement examinés, de même que mon article précité, ne procédaient qu'à une coupe unique des sociétés étudiées, je signale que, profitant de l'augmentation de capital à laquelle procède fin 1967 la « Compagnie Générale de Radiologie », je me propose d'analyser prochainement dans ce journal les données que fournira cette opération sur la composition sociologique de ses actionnaires par rapport à ce qu'elle était lors des augmentations de capital antérieures, passant ainsi du domaine de la synchronie à celui de la diachronie.

J. P. POISSON.

Ansley J. COALE et Paul DEMÉNY. — *Modèles de tables de mortalité régionales et tableaux de populations*. 1 vol. 23 × 27, 871 p. Princeton University Press. Princeton 1966 (New Jersey).

Ce livre contient une étude complète de la mortalité et de la fécondité de l'espèce humaine; ses quelque 5 000 tableaux indiquent les taux des naissances, les taux de mortalité, et montrent quel serait l'accroissement des taux de fécondité, en prenant pour base les faibles moyennes des pays occidentaux avant la seconde guerre mondiale, compte tenu des limites extrêmes des possibilités biologiques et de la médecine.

Ces tables seront utiles en démographie pour de nombreux objets : elles permettent de déterminer aisément le taux intrinsèque des naissances, le taux d'accroissement naturel d'après les constatations faites pour une population donnée; elles donnent une base mais cependant précise pour des projections de population selon diverses hypothèses en ce qui concerne l'évolution future de la mortalité, et elles permettent d'estimer le taux des naissances, de la mortalité, la composition par âges dans les pays en voie de développement qui n'ont que des statistiques incomplètes ou peu valables. Elles seront également très utiles pour les programmes d'étude des étudiants en matière de démographie et de recherches sur la population.

Ces tables, très complètes aussi bien dans les détails donnés que dans l'étendue des données observées, innovent en ce sens qu'elles donnent quatre modèles distincts d'âges de mortalité trouvés par les auteurs pour caractériser certaines régions géographiques dont les données sur ce point sont précises. Les chapitres d'introduction décrivent ces tables, et la manière de les utiliser.

BUREAU CENTRAL DE STATISTIQUE DE NORVÈGE. — *L'économie norvégienne d'après-guerre*. 1 vol., 437 p. 16 × 24, H. Aschehoug & Co., Oslo, 1965.

Vingt années seulement se sont écoulées depuis la fin de la seconde guerre mondiale, un laps de temps presque aussi long que toute la période d'entre-les-deux-guerres. Au cours de ces vingt années, la Norvège a fait l'expérience de changements économiques qui semblent avoir une importance fondamentale plus grande que dans toute autre période comparable de sa récente histoire.

Le but essentiel de cette publication est de donner un compte rendu complet de l'expansion économique et des problèmes économiques au cours de la longue période des vingt années d'après-guerre. Dans la perspective offerte par un tel laps de temps, il est possible de discerner les tendances essentielles et de tirer des conclusions sur le fonctionnement de l'économie norvégienne, en particulier sur les effets de la politique économique. Cependant, le Bureau central de Statistique a également eu pour but de rassembler en un volume les faits les plus importants concernant l'économie d'après-guerre. Ce livre est, par conséquent, conçu en vue d'une lecture rapide. Par ailleurs, le Bureau central pense que le grand nombre de tableaux et de graphiques s'avéreront utiles. La plupart des chapitres s'étendent sur la période allant jusqu'à fin 1962; quelques-uns incluent même 1963.

Cet ouvrage est destiné à une large audience de lecteurs, mais surtout à ceux qui, au sein des gouvernements ou des organismes, participent dans une certaine mesure à l'élaboration d'une politique générale d'économie. Cet objectif a, pour une grande part, inspiré la disposition et le contenu de l'analyse. Le lecteur y cherchera en vain des renseignements sur les conditions sociales, ou des informations sur des industries ou des régions particulières. Des chapitres concernant ces sujets faisaient partie des premiers projets mais ils ont été supprimés pour conserver à l'ouvrage des proportions raisonnables.

Il est inévitable, dans une étude semblable, d'aborder quelques sujets controversés économiques et politiques. Conformément aux traditions du Bureau central de Statistique, les auteurs se sont efforcés de traiter ces sujets sans passion et impartialement. Ils n'ont pu être éludés : l'ouvrage ne répondrait pas à son objet si tous les éléments valables étaient supprimés. On s'est dispensé, dans la mesure du possible, de porter des jugements dans les sept premiers paragraphes, sauf dans certaines sous-sections où des titres précis indiquent le caractère spéculatif du contenu. Mais le chapitre final, qui contient une revue exhaustive de la politique économique d'après-guerre, renferme certaines opinions qui ne prétendent pas rallier tous les lecteurs. Le Bureau central a tenu à le souligner.

L'éditeur principal de cet ouvrage est le Dr Odd Aukrust, qui a composé et rédigé lui-même les chapitres I, II, III, XI et XII. M. Per Sevaldson a rédigé le chapitre X et M. Arnelen le chapitre VIII.

Les chapitres suivants sont le résultat de la collaboration, pendant nombre d'années, de tant de personnes — au sein comme à l'extérieur du Bureau central de Statistique — qu'il est impossible de donner des noms.

M. Arne Amundsen, M. Juul Bjerke, le Dr Petter Jakob Bjerve, M. Paal Bog et M. Erik Botheim ont participé à la rédaction du texte définitif de ces chapitres.

E. S. KIRSCHEN, J. BENARD, H. BESTERS, F. BLACKABY, O. ECKSTEIN, J. FAALAND, F. HARTOG, L. MORISSENS, E. TOSCO. — *La politique contemporaine*. 1 vol., 667 p. 16 × 24, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 1966.

Les neuf auteurs de cet ouvrage ont voulu contribuer à l'étude de la politique économique en analysant les politiques menées de 1949 à 1961 dans un échantillon de pays occidentaux développés : les six pays du Marché commun, la Norvège, le Royaume-Uni et les États-Unis.

Cette analyse a permis d'élaborer, dans la première partie de l'ouvrage, un système de classification des objectifs et des instruments de la politique économique applicable à tout pays développé d'économie capitaliste ou mixte. L'usage de chaque instrument est décrit et son rôle est évalué en fonction des objectifs poursuivis.

Dans la deuxième partie, les auteurs se sont intéressés au processus de prise de décisions : qui sont les « policy-makers », comment s'opèrent les choix qu'impliquent les conflits entre objectifs et quels sont les étapes et les délais du processus ?

La troisième partie de l'ouvrage utilise le système de classification afin de comparer les politiques suivies en vue des principaux objectifs nationaux et de décrire les politiques menées dans le cadre des institutions de coopération et d'intégration économiques.

Enfin, la quatrième partie, qui dans le texte de l'édition en langue anglaise comprenait l'étude des politiques économiques des divers pays étudiés, est ici limitée à deux d'entre eux, la France et la Belgique.

En résumé, il s'agit d'un ouvrage à la fois théorique et de référence, d'une compréhension aisée, précieux pour l'économiste et l'homme politique, et servant parfaitement des fins d'enseignement.

PUBLICATIONS REÇUES
PAR LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS
DU 1^{er} OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 1967

I. — COMPLÉMENT A LA LISTE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES
(PÉRIODICITÉ INFÉRIEURE A UNE ANNÉE)

PÉROU

Boletin del Banco Central de Reserva del Peru mensuel

II. — PUBLICATIONS ANNUELLES ET AUTRES PUBLICATIONS OFFICIELLES

ALLEMAGNE (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE)

Mémento des statistiques	1967	1 vol.
Regionale Verteilung der Industriebetriebe und deren Beschäftigte nach Industriegruppen	1966	1 vol.
Beschäftigte nach der Stellung im Betrieb	1966	1 vol.
Preise und Preisindices für Aussenhandelsgüter	1966	1 vol.

AUSTRALIE

Nouvelles Galles du Sud		
Commerce, Transport et Communications	1963/64 et 1964/65	1 vol.
Industrie	1963 et 1964/65	1 vol.

BELGIQUE

Annuaire statistique de la Belgique — tome 87	1966	1 vol.
Annuaire statistique de poche	1967	1 vol.

CANADA

Annuaire Statistique	1967	1 vol.
----------------------	------	--------

CHILI

Guide des publications statistiques	1966	1 vol.
-------------------------------------	------	--------

DANEMARK

Accidents de la circulation	1966	1 vol.
Commerce extérieur	1966	1 vol.

ESPAGNE

Comptabilité nationale de l'Espagne — Année 1965 et début 1966		1 vol.
--	--	--------

ÉTATS-UNIS

Milkband Memorial Fund — Rapport annuel	1966	1 vol.
Statistiques agricoles	1967	1 vol.

FINLANDE

Annuaire statistique de la santé	1965	1 vol.
Statistiques de la santé	1965	1 vol.
Les arriérés mentaux et leur traitement	1962	1 vol.
Commerce extérieur — Volume 1	1966	1 vol.
Construction	1966	1 vol.
Annuaire statistique de la Banque de Finlande	1966	1 vol.
Statistiques des banques d'épargne	1966	1 vol.
Finances des communes	1965	1 vol.
Statistique des revenus et des biens	1964	1 vol.
Statistiques annuelles de l'agriculture	1966	1 vol.
Ministère des Postes et télégraphes	1966	1 vol.
Crimes connus de la police	1965	1 vol.

FRANCE

Ministère de l'Agriculture		
Résultats complémentaires de l'enquête 1963		
au 1/10 sur les structures agricoles — Limousin		1 vol.
au 1/10 sur les structures agricoles — Normandie		1 vol.
Statistique agricole — annuaire abrégé	1966	1 vol.
Ministère de l'Économie et des Finances		
Statistiques du commerce extérieur de la France — Importations-Exportations en N.D.B.	Janv.-Sept. 1967	1 vol.
Ministère de l'Équipement et du Logement		
Annuaire statistique Tome premier Transports	Résultats 1966	1 vol.
Ministère de l'Industrie		
Annuaire de statistique industrielle	1967	1 vol.
Ministère des Transports		
Statistique annuelle de la navigation intérieure par courants de trafic	1966	1 vol.
Annales de l'Institut Fourier — Tome XVII — fascicule 1	1967	1 vol.
I.N.S.E.E.		
Statistique des causes de décès	1964-65	1 vol.
Recensement général de la population de 1962 — Récapitulation pour la France entière — Fascicules régionaux		1 vol.
Mouvement de la population — Statistiques annuelles — Tome 1	1956-57-58-59	1 vol.
Départements d'Outre-Mer		
Parc des véhicules automobiles dans les départements d'outre-mer au 1 ^{er} janvier 1967		1 vol.
La banane dans les pays de la zone franc	1966	1 vol.
Afrique Noire, Madagascar, Comores — Démographie comparée — Fécondité — Mortalité		1 vol.
Recensement de la population du Territoire de Saint-Pierre et Miquelon	1967	1 vol.
Comptes économiques de la Nouvelle Calédonie	1965	1 vol.

GRANDE-BRETAGNE

Annuaire de l'Institut des Actuaire	1967-68	1 vol.
-------------------------------------	---------	--------

GRÈCE

Enquête industrielle annuelle pour l'année 1963		
Fabrication 1962 — Gaz-Électricité 1962-63		1 vol.
Principaux résultats des récents recensements et des enquêtes sur la main-d'œuvre en Grèce		1 vol.

INTERNATIONAL

Office Statistique des Communautés Européennes		
Annuaire de statistiques générales	1967	1 vol.
O.N.U.		
Rapports et études statistiques :		

Estimation des effectifs scolaires futurs dans les pays en voie de développement		1 vol.
Méthodes de projection à long terme de l'offre et de la demande de main-d'œuvre qualifiée		1 vol.
Rapport sur la santé et la population. Données disponibles au 1 ^{er} octobre 1967		1 vol.
Bureau International du Travail		
Annuaire des statistiques du travail	1967	1 vol.
	ISRAËL	
Statistical Abstract	1967	1 vol.
	ITALIE	
Annuaire statistique	1966	1 vol.
	LUXEMBOURG	
Recensement de la population du 31 décembre 1960		4 vol.
Les accidents de la route au Grand Duché de Luxembourg. Étude statistique 1933-1966		1 vol.
	MAROC	
Haut Commissariat au Plan et à la Promotion Nationale		
Étude sur le Commerce intérieur — Vol. 1		1 vol.
Résultats de l'enquête à objectifs multiples	1961-63	1 vol.
	NORVÈGE	
Annuaire statistique de la ville d'Oslo	1967	1 vol.
Élections municipales 1967 — Vol. 1		1 vol.
Commerce extérieur — Vol. II — Vol. III	1966	2 vol.
Enquête économique	1967	1 vol.
Statistiques industrielles	1966	1 vol.
Statistiques du marché du crédit	1965	1 vol.
Statistique des impôts	1965	1 vol.
Statistique agricole	1966	1 vol.
	NOUVELLE-ZÉLANDE	
Annuaire statistique	1967	1 vol.
	PAYS-BAS	
Annuaire statistique de La Haye	1965-66	1 vol.
	POLOGNE	
Annuaire statistique	1967	1 vol.
	PORTUGAL	
Annuaire statistique — Vol. 1 — Continent et îles adjacentes	1966	1 vol.
Bibliographie de l'économie portugaise — Vol. XIII	1961	1 vol.
Statistique de l'Enseignement — année scolaire 1964-65		1 vol.
Statistique industrielle	1966	1 vol.
Statistiques financières	1966	1 vol.
Statistique de l'organisation corporative et prévoyance		1 vol.
	ROUMANIE	
Investissements et bâtiment de la République Socialiste de Roumanie — Recueil de statistiques	1950-65	1 vol.
	SUÈDE	
Annuaire statistique	1967	1 vol.
Rapport annuel du State Power Board	1966	1 vol.
— Budget	1966-67	1 vol.
Budget national provisoire	1968	1 vol.

L'Économie suédoise — automne 1967		1 vol.
Banques d'Épargne	1966	1 vol.
Investissements de l'industrie suédoise d'après l'enquête de Mai 1967		1 vol.
Recensement du commerce en gros et du commerce de détail — Part. III	1963	1 vol.
Importations et exportations suédoises par nature de produits et par pays	1966	1 vol.
Ventes de spiritueux, vins, etc.	1966	1 vol.
— Enquête sur la main-d'œuvre automne 1967 — Résultats adaptés aux définitions utilisées pour le recensement de 1965		1 vol.
Salaires — Partie II — travailleurs agricoles et industriels	1965	1 vol.
Blessures dans l'industrie au cours de l'année	1964	1 vol.
Changements dans la population	1966	1 vol.
Recensement de la population et des habitations en 1965		1 vol.
Causes de décès	1966	1 vol.
Construction	1965	1 vol.
Construction des logements	1966	1 vol.
Logement et conditions de logement en Suède	1945-66	1 vol.
Prix des immeubles d'habitation — transactions concernant les propriétés	1965	1 vol.
Bâtiments à logements multiples pour lesquels des emprunts de l'État ont été accordés en 1966		1 vol.
Statistiques de la santé	1965	1 vol.
Santé et traitement des malades dans les Forces armées	1966	1 vol.
Activité coopérative	1965	1 vol.
Assurance Nationale	1965	1 vol.
Les élections communales en 1966		1 vol.
Accidents de la route	1965	1 vol.
Grands crimes	1966	1 vol.

SUISSE

Annuaire statistique de la ville de Zurich	1966	1 vol.
Bureau Fédéral de Statistique — Liste des publications	1860-1968	1 vol.
Exploitations		
Vol. 2 — résultats principaux pour la Suisse. Recensement fédéral des entreprises	Sept. 65	1 vol.
Vol. 3 — Résultats principaux par cantons		1 vol.
Statistique forestière	1965	1 vol.
Agriculture — utilisation du sol	1965	1 vol.
Subventions fédérales et parts des cantons aux recettes fédérales	1966	1 vol.

**Principaux articles de méthodologie statistique
ou de présentation de résultats et d'études économiques
parus dans les publications de l'Institut National de la statistique
et des Études Économiques**

Octobre à décembre 1967

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

N° 10 — Octobre 1967

- Statistiques rétrospectives.
- Transports de 1957 à 1966.

N° 11 — Novembre 1967

- Statistiques rétrospectives.
- Recettes budgétaires de 1957 à 1966.

ÉTUDES ET CONJONCTURE — Revue mensuelle de l'I.N.S.E.E.

N° 10 — Octobre 1967

- Dispersion des prix de détail de certains produits alimentaires dans l'agglomération parisienne.
- Étude de la mesure et des utilisations de la production laitière à la ferme.

Supplément n° 10 — 1967

- La Conjoncture française : Graphiques descriptifs.
- Résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture industrielle de Septembre 1967.
- Les effets de la déduction fiscale pour investissement.

N° 11 — Novembre 1967

- Résultats d'une enquête permanente sur les conditions de vie des ménages.
- La situation démographique des quatre départements d'Outre-Mer : Martinique, Guadeloupe, Réunion, Guyane.

Supplément n° 11 — 1966

- Résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture industrielle d'Octobre 1967.
- L'artisanat et les petites entreprises du bâtiment : Résultats de l'enquête de conjoncture d'Octobre 1967.
- Enquête de structure sur les entreprises de transport (1965) :
 - I. Les transports maritimes et les auxiliaires des transports maritimes.
 - II. La navigation intérieure et les auxiliaires de la navigation intérieure.

N° 12 — Décembre 1967

- Perspectives de ménages par nombre de personnes ⁽¹⁾.
- Les élasticités de consommation des ménages de Yaoundé (Cameroun).
- Flux annuel du troupeau bovin.

1. N.D.L.R. : Il s'agit en fait de perspectives de la répartition des ménages selon leur taille en 1970.

Le Directeur : M. MARCEL BRICHLER
